

Diplôme Inter Universitaire PATHOLOGIE NEUROVASCULAIRE

2011 / 2012

■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le but de ce DIU Paramédical de Pathologie Neurovasculaire, créé au niveau national, est d'apporter une formation de qualité aux professionnels paramédicaux dans le domaine des accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Les objectifs de cette formation sont donc de :

- donner aux candidats une formation théorique approfondie dans le domaine de la pathologie neurovasculaire.
- apporter aux candidats une compétence dans la prise en charge des patients atteints d'AVC, quel que soit le niveau de la filière où ils sont susceptibles d'intervenir.
- contribuer ainsi à une permanence des soins de qualité dans l'ensemble de la filière de prise en charge des AVC.

■ PUBLIC CONCERNÉ

- les titulaires d'un diplôme français de profession paramédicale, et en particulier : infirmier, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, psychologue et neuropsychologue, manipulateur en électroradiologie, aide-soignant
- les étrangers titulaires d'un diplôme équivalent

■ CONTENU

<p>Module I : 20 heures - Présentation des AVC – Examens complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> · Epidémiologie des AVC · Sémiologie des AVC et accidents schémiques transitoires · Particularités : Hémorragies méningées, Thromboses veineuses cérébrales · Principales causes des AVC · Examens complémentaires utiles au diagnostic : · Indications et contre-indications · Information et préparation du patient · Déroulement de l'examen · Introduction au raisonnement étiologique · Hiérarchisation des examens complémentaires 	<p>Module III : 20 heures - Après la phase aiguë</p> <ul style="list-style-type: none"> · Pronostic fonctionnel - Echelles d'évaluation · Principales complications de l'AVC à distance de la phase aiguë · Risque vasculaire après l'AVC · Les traitements de prévention · Notion de facteur de risque · Traitements médicaux · Traitements de revascularisation · Rôle des professionnels paramédicaux dans l'éducation du patient : · Pression artérielle · Tabac et alcool · Diététique · Anticoagulants · Les différentes structures de prise en charge après la phase aiguë · Rééducation : · Principes · Différents objectifs : rééducation, réadaptation · Organisation des aides à domicile · Consultations de suivi : fréquence et objectifs · Troubles cognitifs et dépression après l'AVC
---	---

<p>Module II : 20 heures - Prise en charge à la phase aiguë</p> <ul style="list-style-type: none"> · Pronostic en phase aiguë · Principes des traitements de phase aiguë · Principes de surveillance de phase aiguë · échelles neurologiques · pression artérielle, pouls, glycémie · Rôle des professionnels paramédicaux dans la prise en charge des patients et des complications : · Accueil du patient · Positionnements · Alimentation (troubles de la déglutition) · Agitation / Confusion · Aphasie / Négligence / Autres troubles des fonctions supérieures · Troubles urinaires · Troubles respiratoires · Constipation · Douleur · Sevrage tabagique · Angoisse-dépression · Complications neurologiques (crise épileptique, aggravation conscience,...) · Rôles spécifiques des différents professionnels dans la prise en charge des patients : infirmier(ère), aide-soignant(e), masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, psychologue, manipulateur en électroradiologie, assistante sociale, ... 	<p>Module IV : 20 heures - Handicap – Ethique - Evaluation et Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> · Phase aiguë : · Jusqu'où aller dans la prise en charge ? · Soins palliatifs et AVC · Handicap post-AVC : · Vie quotidienne (reprise du travail, conduite automobile, vie sexuelle,...) · Aspects législatifs · Politique et handicap (maison du handicap, ...) · Rôle spécifique des différents professionnels dans la prise en charge du handicap · Témoignages de patients et de proches (association France-AVC) · Rôle des professionnels paramédicaux dans l'information au patient et à ses proches : · Que dire ? · Quand et comment ? · Recommandations HAS sur la prise en charge des AVC : aspects paramédicaux · Evaluation des pratiques professionnelles et AVC · Recherche et AVC : · Essais thérapeutiques · Rôles des professionnels paramédicaux dans les protocoles de recherche
---	---

■ MODALITÉS

Durée : 80 h d'octobre à mai

Lieu : Paris

■ ÉVALUATION

- Un examen national écrit, d'organisation centralisée, anonyme, d'une durée de 2 heures, noté sur 20 et portant sur le programme étudié pendant l'année. Une note ≥ 10 permettra d'accéder au Diplôme. Dans le cas contraire, l'acquis des heures de stages pratiques est conservé pendant une durée d'un an, mais l'examen écrit doit être repassé.

- Un mémoire de stage, noté sur 20. La correction est centralisée et assurée par les membres du jury désigné par le Conseil Pédagogique. Sa soutenance sera assurée avant le 31 décembre de l'année universitaire suivante.

- Une évaluation pratique sur malade et sur dossier clinique, notée sur 20. Elle sera réalisée sur le site du stage avec le directeur d'enseignement local, à partir d'une grille nationale standardisée, qui validera les compétences acquises (prise en charge des patients ayant un accident vasculaire cérébral aux différents stades de la maladie, interprétation des paramètres de surveillance, éducation du patient et des proches)

■ COÛT

Financement à titre individuel : 320 Euros

Financement employeur : 650 Euros

■ RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Professeur Mathieu ZUBER (Paris 5) et Professeur Pierre AMARENCO (Paris 7)

Responsables d'enseignements à l'Université de Bretagne Occidentale :

Pr Serge TIMSIT, Neurologue, Brest

■ CONTACTS

22 avenue Camille Desmoulins – CS 93837 – 29238 BREST CEDEX

Téléphone : 02.98.01.64.69. ou 01.98.01.69.50 Fax 02.98.01.69.44

maryse.corbin@univ-brest.fr // virginie.lebanner@univ-brest.fr // www.univ-brest.fr/medecine (page formation)